

RCS : PARIS
Code greffe : 7501

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2017 B 20903

Numéro SIREN : 831 986 203

Nom ou dénomination : APSYS RETAIL STREET

Ce dépôt a été enregistré le 28/07/2021 sous le numéro de dépôt 70859



20210708592020

DATE DEPOT : 28/07/2021

N° DE DEPOT : 70859

N° GESTION : 2017B20903

N° SIREN : 831986203

DENOMINATION : APSYS RETAIL STREET

ADRESSE : 28-32 avenue Victor Hugo 75116 Paris

MILLESIME : 2020

~~CERTIFIÉ CONFORME
AL'ORIGINAL~~

APSYS RETAIL STREET SAS
Société par Actions Simplifiée au capital de 27 200 €
Siège social : 28/32 avenue Victor Hugo – 75116 PARIS
831 986 203 RCS PARIS
(La « Société »)

elle du tribunal
de commerce de Paris
Comptes annuels déposés le :
28 JUIL. 2021
Sous le N° : 70859

PROCES-VERBAL DES DECISIONS DE L'ASSOCIEE UNIQUE DU 30 JUIN 2021

L'an deux mille vingt et un, le 30 juin à douze heures, au siège social.

La société Apsys Retail Street Lux, société anonyme au capital de 47 549 400 €, ayant son siège social 28 avenue Monterey 2163 - LUXEMBOURG, immatriculée au Registre de Commerce et des sociétés du Luxembourg sous le numéro B 242 397, représentée par ses administrateurs Maurice Bansay, Fabrice Bansay, Sacha Bansay et Eric LECLERC,

Associée unique de la société APSYS RETAIL STREET SAS.

I - A préalablement exposé ce qui suit :

Monsieur Sacha BANSAY, Président non associé, a établi et arrêté les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2020 ainsi que le rapport de gestion sur les opérations de l'exercice écoulé.

Ces documents ont été tenus, au siège social, à la disposition du Commissaire aux Comptes, à compter dans les délais légaux.

Les comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2020, le rapport de gestion du Président et le rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels ont été adressés dans les délais légaux à l'associée unique.

II - A pris les décisions suivantes :

- Approbation des comptes annuels de l'exercice social clos le 31 décembre 2020 et quitus au Président,
- Approbation des charges non déductibles fiscalement,
- Affectation du résultat de l'exercice,
- Délégation de pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

PREMIERE DÉCISION

L'associée unique, après avoir pris connaissance du rapport de gestion du Président et du rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels, approuve les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2020, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ces rapports.

En conséquence, elle donne au Président quitus de l'exécution de son mandat pour l'exercice écoulé.

L'associée unique prend acte, conformément à l'article 223 quater du Code général des Impôts, qu'au cours de l'exercice écoulé aucune somme n'a été enregistrée au titre des dépenses ou charges non déductibles fiscalement visées à l'article 39-4 du Code général des impôts.

DEUXIÈME DÉCISION

L'associée unique, sur proposition du Président de la Société, décide d'affecter la perte de l'exercice clos le 31 décembre 2020 s'élevant à <990 264,70 €> en totalité au compte "report à nouveau" qui s'élèvera ainsi à <3 768 801,43 €>.

L'associée unique prend acte qu'aucune distribution de dividendes n'a eu lieu depuis la constitution.

TROISIÈME DÉCISION

L'associée unique donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.

De tout ce que dessus, l'associée unique a dressé et signé le présent procès-verbal.

Maurice Bansay

Eric Leclerc

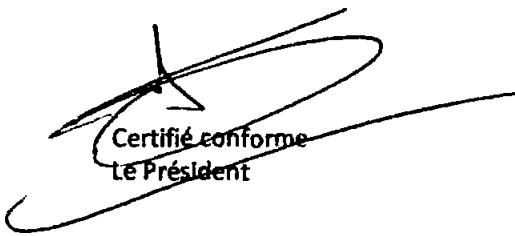
APSYS RETAIL STREET SAS
Société par Actions Simplifiée au capital de 10 000 €
Siège social : 28/32 avenue Victor Hugo – 75116 PARIS
831 986 203 RCS PARIS
(La « Société »)

DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉE UNIQUE
DU 30 JUIN 2021

DÉCISION D'AFFECTATION DU RÉSULTAT
de l'exercice clos le 31 décembre 2020

L'associée unique, sur proposition du Président de la Société, décide d'affecter la perte de l'exercice clos le 31 décembre 2020 s'élevant à <990 264,70 €> en totalité au compte "report à nouveau" qui s'élèvera ainsi à <3 768 801,43 €>.

L'associée unique prend acte qu'aucune distribution de dividendes n'a eu lieu depuis la constitution.


Certifié conforme
Le Président

APSYS RETAIL STREET
28-32, avenue Victor Hugo
75116 PARIS

*CERTIFIÉ CONFORME
A L'ORIGINAL*

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS
EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2020**

CAILLIAU DEDOUIT ET ASSOCIES
19, rue Clément Marot
75008 PARIS



Membre de la Compagnie Régionale de Paris

APSYS RETAIL STREET
28-32, avenue Victor Hugo
75116 PARIS

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS
EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2020**

A l'associé unique de la société APSYS RETAIL STREET,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par vos statuts, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société APSYS RETAIL STREET relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2020, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1er janvier 2020 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice, notamment pour ce qui concerne la note « règles et méthodes comptables » de l'annexe relative aux titres de participation qui expose les règles et méthodes comptables afférentes aux modalités de comptabilisation, d'évaluation et de dépréciation des participations.

Nos diligences ont consisté à nous assurer du caractère approprié des règles et méthodes retenues ainsi que leur correcte application.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'associé unique.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-6 du code de commerce.

En application de la loi, nous nous sommes assuré que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

En application de la loi, nous vous signalons que le délai de 8 jours pour la mise à disposition des documents présentés à la présente assemblée générale n'a pas été respecté.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Paris, le 24 juin 2021

CAILLIAU DEDOUIT ET ASSOCIES



Mohcine Benkirane

Signature

numérique de

Mohcine Benkirane

COMPTES ANNUELS

2020

Période du 01/01/2020 au 31/12/2020

SAS APSYS RETAIL STREET

28-32 avenue Victor Hugo
75116 PARIS

APE : 6420Z

Siret : 83198620300014

Expertise comptable • Audit • Conseil • Membre ATH

42 BOULEVARD HEURTELOUP – 37000 TOURS
Tél : +33 2 47 34 11 14 - Fax : +33 2 47 26 35 02
Email : bm12@berdugometoudi.fr
www.berdugometoudi.fr

SOCIÉTÉ A RESPONSABILITÉ LIMITÉE AU CAPITAL DE 10 000 EUROS - RCS TOURS 499 849 877
INSCRITE AU TABLEAU DE L'ORDRE

BMT

BILAN ACTIF

	Brut	Amortissement Dépréciations	Net 31/12/2020	Net 31/12/2019
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brvts, licences, logiciels, drts & val.similaires				
Fonds commercial (1)				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels				
Autres immobilisations corporelles				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations (mise en équivalence)				
Autres participations	30 082 090		30 082 090	21 090
Créances rattachées aux participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	30 082 090		30 082 090	21 090
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes	6 000		6 000	
Créances (3)				
Clients et comptes rattachés				
Autres créances	28 760 278	38 140	28 722 138	17 984 458
Capital souscrit et appelé, non versé				
Divers				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	83 217		83 217	90 458
Charges constatées d'avance (3)				76
TOTAL ACTIF CIRCULANT	28 849 495	38 140	28 811 355	18 074 992
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion actif				
TOTAL GENERAL	58 931 585	38 140	58 893 445	18 096 082
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an (brut)				
(3) Dont à plus d'un an (brut)			27 577 017	17 804 608

BILAN PASSIF

	31/12/2020	31/12/2019
CAPITAUX PROPRES		
Capital	27 200	10 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	30 038 800	
Ecart de réévaluation		
Réserve légale		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau	-2 778 537	-2 283 057
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	-990 265	-495 480
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	26 297 199	-2 768 537
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques	623 018	147 754
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	623 018	147 754
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)		
Emprunts et dettes financières diverses (3)	31 870 561	20 575 566
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	76 938	80 738
Dettes fiscales et sociales	25 729	60 561
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
Produits constatés d'avance		
TOTAL DETTES	31 973 228	20 716 865
Ecart de conversion passif		
TOTAL GENERAL	58 893 445	18 096 082
(1) Dont à plus d'un an (a)	30 674 194	20 565 576
(1) Dont à moins d'un an (a)	1 299 034	151 289
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque		
(3) Dont emprunts participatifs		
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		

COMpte DE RESULTAT

	31/12/2020	31/12/2019
Produits d'exploitation (1)		
Ventes de marchandises		
Production vendue (biens)		
Production vendue (services)		
Chiffre d'affaires net		
<i>Dont à l'exportation</i>		
Production stockée		
Production immobilisée		
Subventions d'exploitation		
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges		
Autres produits	148	148
Total I	148	148
Charges d'exploitation (2)		
Achats de marchandises		
Variations de stock		
Achats de matières premières et autres approvisionnements		
Variations de stock		
Autres achats et charges externes (a)	247 626	205 196
Impôts, taxes et versements assimilés		13 616
Salaires et traitements		108 324
Charges sociales	11 923	46 513
Dotations aux amortissements et dépréciations :		
- Sur immobilisations : dotations aux amortissements		
- Sur immobilisations : dotations aux dépréciations		
- Sur actif circulant : dotations aux dépréciations		38 140
- Pour risques et charges : dotations aux provisions		
Autres charges	1	151
Total II	259 550	411 940
RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	-259 550	-411 792
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun		
Bénéfice attribué ou perte transférée III	92 034	257 979
Perte supportée ou bénéfice transféré IV	317 642	361 898
Produits financiers		
De participation (3)		
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)		
Autres intérêts et produits assimilés (3)	1 140 464	922 426
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges	147 754	149 039
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total V	1 288 218	1 071 464
Charges financières		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	623 018	147 754
Intérêts et charges assimilées (4)	1 196 368	903 479
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total VI	1 819 386	1 051 233
RESULTAT FINANCIER (V-VI)	-531 168	20 232
RESULTAT COURANT avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	-1 016 326	-495 480

COMPTE DE RESULTAT

	31/12/2020	31/12/2019
Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion		
Produits des exercices antérieurs	26 061	
	26 061	
Sur opérations en capital		
Produits cessions éléments d'actif	9 900	
	9 900	
Reprises sur provisions et dépréciation et transferts de charges		
Total produits exceptionnels (VII)	35 961	
Charges exceptionnelles		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital		
Valeurs compt. éléments actif cédés	9 900	
	9 900	
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Total charges exceptionnelles (VIII)	9 900	
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	26 061	
Participation des salariés aux résultats (IX)		
Impôts sur les bénéfices (X)		
Total des produits (I+III+V+VII)	1 416 213	1 329 591
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	2 406 478	1 825 071
BENEFICE OU PERTE	-990 265	-495 480
(a) Y compris :		
- Redevances de crédit-bail mobilier		
- Redevances de crédit-bail immobilier		
(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs	26 061	
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs		
(3) Dont produits concernant les entités liées	1 140 464	922 426
(4) Dont intérêts concernant les entités liées	1 196 368	903 462

FAITS CARACTERISTIQUES

Au cours de l'exercice, la société a participé à la création des sociétés SNC ARS BOINOD, SNC ARS COMMANDANT, SNC ROULE, SNC SEDAINE, SNC LEVALLOIS et SNC SOLFERINO 2 en détenant 99,99 % de leur capital, le solde étant détenu par la société BNS, filiale à 100 % de la société Apsys Retail Street.

L'ensemble des filiales, à l'exceptions des sociétés BNS et SEDAINE, portent des actifs immobiliers.

Cession des titres de sa filiale SNC RONDO.

Apport par FINANCIERE APSYS de 98% des Titres de société SNC 2 ROND POINT à notre société, rémunéré par une augmentation du capital de 17 200€ assortie, d'une prime d'émission de 30 038 800€.

A la suite de l'apport des 100% des titres de notre société par Financière APSYS, notre société a pour unique associé la société ARS Luxembourg.

L'émergence et l'expansion du coronavirus début 2020 ont affecté les activités économiques et commerciales au plan mondial. Cette situation a eu des impacts sur l'activité de certaines de nos filiales depuis le 1er janvier 2020, sans toutefois remettre en cause leur continuité d'exploitation et la nôtre.

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Désignation de la société : SAS APSYS RETAIL STREET

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2020, dont le total est de 58 893 445 EURO et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant une perte de 990 265 EURO.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2020 au 31/12/2020.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 31/03/2021 par le gérant de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes au 31/12/2020 sont établis en conformité avec les dispositions du code de commerce (articles L123-12 à L123-28) et du règlement ANC N° 2014-03.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en EURO.

Titres de participations

Les titres de participation sont évalués à leur coût d'acquisition hors frais accessoires.

La valeur d'inventaire des titres correspond à la valeur d'utilité pour l'entreprise. Elle est déterminée en fonction de l'actif net de la filiale, de sa rentabilité et de ses perspectives d'avenir. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure au coût d'acquisition, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Disponibilités

Les disponibilités comprennent les espèces ou valeurs assimilables en banque et en caisse ainsi que les bons qui sont, dès leur souscription, remboursables à tout moment. Les disponibilités sont évaluées à leur valeur nominale.

Provisions

Toute obligation actuelle résultant d'un événement passé de l'entreprise à l'égard d'un tiers, susceptible d'être estimée avec une fiabilité suffisante, et couvrant des risques identifiés, fait l'objet d'une comptabilisation au titre de provision.

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

NOTES SUR LE BILAN

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles				
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers				
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier				
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles				
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations	21 090	30 070 900	9 900	30 082 090
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières	21 090	30 070 900	9 900	30 082 090
Immobilisations financières				
ACTIF IMMOBILISE	21 090	30 070 900	9 900	30 082 090

NOTES SUR LE BILAN

Immobilisations financières

Liste des filiales et participations

Renseignements détaillés sur chaque titre

	Capital	Capitaux propres (autres que le capital)	Quote-part du capital détenue	Résultat du dernier exercice clos
- Filiales (détenues à + 50 %)				
SNC ARS MAUBEUGE 75016 PARIS	1 000	-16 293	99,99	-16 293
SNC ARS CAMBRONNE 75116 PARIS	1 000	-40 026	99,99	-40 026
SNC ARS OBERKAMPF 75116 PARIS	1 000	228 724	99,99	228 724
SCI 10 SOLFERINO 75110 PARIS	1 000	-171 097	100,00	-171 097
EURL BNS 75116 PARIS	1 000	-1 247	100,00	-1 247
SNC ARS GOBELINS 75116 PARIS	1 000	29 677	99,99	29 677
SNC ARS KELLER 75016 PARIS	1 000	-27 178	99,99	-27 178
SNC ARS MONGE 75116 PARIS	1 000	-281 728	99,99	-281 728
SNC ARS ALESIA 75116 PARIS	1 000	86 606	99,00	86 606
SNC ARS PAUL ALBERT 75116 PARIS	1 000	-20 426	99,99	-20 426
SNC ARS LISICA 75116 PARIS	1 000	481 594	99,99	481 594
ARS COMMANDANT 75008 PARIS	1 000	-75 833	99,99	-75 833
ARS LEVALLOIS 75008 PARIS	1 000	-7 527	99,99	-7 527
ARS SEDAINNE 75008 PARIS	1 000	-747	99,99	-747
ARS ROULE 75008 PARIS	1 000	-68 813	99,99	-68 813
ARS BOINOD 75008 PARIS	1 000	-84 258	99,99	-84 258
- Participations (détenues entre 10 et 50%)				

La société Apsys Retail Street détient également 1% du capital de la société SNC 2 Rond Point qui a réalisé en 2020 un chiffre d'affaires de 2 814 K€ pour un résultat net de 421 K€.

Ses capitaux propres au 31/12/2020 s'élevaient à 393 K€

NOTES SUR LE BILAN

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 28 760 278 EURO et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres			
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés			
Autres	28 760 278	1 183 079	27 577 017
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance			
Total	28 760 278	1 183 079	27 577 017
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
Int. cour. s/ c/c à rec.	1 140 453
Total	1 140 453

NOTES SUR LE BILAN

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 10 000,00 EURO décomposé en 100 titres d'une valeur nominale de 100,00 EURO.

Affectation du résultat

	Montant
Report à Nouveau de l'exercice précédent	-2 283 057
Résultat de l'exercice précédent	-495 480
Prélèvements sur les réserves	
Total des origines	-2 778 537
Affectations aux réserves	
Distributions	
Autres répartitions	
Report à Nouveau	-2 778 537
Total des affectations	-2 778 537

NOTES SUR LE BILAN

Tableau de variation des capitaux propres

	Solde au 01/01/2020	Affectation des résultats	Augmentations	Diminutions	Solde au 31/12/2020
Capital	10 000		17 200		27 200
Primes d'émission			30 038 800		30 038 800
Report à Nouveau	-2 283 057	-2 778 537		2 283 057	-2 778 537
Résultat de l'exercice	-495 480	495 480		990 265	-990 265
Total Capitaux Propres	-2 768 537	-2 283 057	30 056 000	3 273 322	26 297 199

Provisions

Tableau des provisions

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises utilisées de l'exercice	Reprises non utilisées de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Litiges					
Garanties données aux clients					
Pertes sur marchés à terme					
Amendes et pénalités					
Pertes de change					
Pensions et obligations similaires					
Pour impôts					
Renouvellement des immobilisations					
Gros entretien et grandes révisions					
Charges sociales et fiscales sur congés à payer					
Autres provisions pour risques et charges	147 754	623 018	147 754		623 018
Total	147 754	623 018	147 754		623 018
Répartition des dotations et des reprises de l'exercice :					
Exploitation					
Financières					
Exceptionnelles					
		623 018	147 754		

Le poste provision pour risques et charges comprend le montant des quote-parts de pertes comptables des filiales translucides fiscalement hormis la SCI 10 Solférino dont la perte de l'exercice est appréhendée en résultat dans le poste "Perte supportée (IV)" conformément à la clause de remontée systématique des résultats figurant dans les statuts de la filiale.

NOTES SUR LE BILAN

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 31 973 228 EURO et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers (*)	31 870 561	1 196 367		30 674 194
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	76 938	76 938		
Dettes fiscales et sociales	25 729	25 729		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes				
Produits constatés d'avance				
Total	31 973 228	1 299 034		30 674 194
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice dont :				

Charges à payer

	Montant
Fourn. fnp	7 000
Int. cour. s/ c/c à payer	1 196 368
Charges fiscales à payer	24 987
Total	1 228 355

NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

Charges et produits d'exploitation et financiers

Opérations faites en commun

	Bénéfice	Perte
Q/P de perte comptable 2020 de la SCI 10 SOLFERINO		171 097
Q/P de perte comptable 2019 de la SNC ARS OBERKAMPF	8 588	
Q/P de perte comptable 2019 de la SNC ARS ALESIA	16 804	
Q/P de perte comptable 2019 de la SNC ARS GOBELIN		7 523
Q/P de perte comptable 2019 de la SNC ARS PAUL ALBERT		13 825
Q/P de perte comptable 2019 de la SNC ARS CAMBRONNE		15 499
Q/P de bénéfice comptable 2019 de la SNC ARS MONGE	66 642	
Q/P de bénéfice comptable 2019 de la SNC ARS LISICA - VICTOIRE		60 338
Q/P de bénéfice comptable 2019 de la SNC ARS MAUBEUGE		9 178
Q/P de bénéfice comptable 2019 de la SNC KELLER		40 182
TOTAL	92 034	317 642

Résultat financier

	31/12/2020	31/12/2019
Produits financiers de participation		
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés	1 140 464	922 426
Reprises sur provisions et transferts de charge	147 754	149 039
Différences positives de change		
Produits nets sur cession de valeurs mobilières de placement		
Total des produits financiers	1 288 218	1 071 464
Dotations financières aux amortissements et provisions	623 018	147 754
Intérêts et charges assimilées	1 196 368	903 479
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total des charges financières	1 819 386	1 051 233
Résultat financier	-531 168	20 232

AUTRES INFORMATIONS

Evènements postérieurs à la clôture

Il est à noter que l'exercice ouvert le 1er janvier 2021 s'est ouvert dans un contexte de pandémie liée au Covid-19 tant au niveau national qu'au niveau international.

Le gouvernement français a pris des mesures pour limiter la propagation du virus sur le territoire français (couvre - feu, fermeture de certains commerces, etc.).

Ces mesures sanitaires, impactent l'activité de certaines de nos filiales et la situation de la société.

Identité de la société mère consolidant les comptes de la société

Dénomination sociale : FINANCIERE APSYS

Forme : SAS

SIREN : 499677649

Au capital de : 106 278 208 euros

Adresse du siège social :

28-32 Avenue Victor HUGO

75116 PARIS

Engagements financiers

Engagements donnés

	Montant en EURO
Effets escomptés non échus	
Avals et cautions	
Engagements en matière de pensions	
Engagements de crédit-bail mobilier	
Engagements de crédit-bail immobilier	
Convention de prêt consentie à la filiale SCI 10 SOLFERINO au taux de 5,20%	20 000 000
Caution solidaire APSYS RETAIL STREET	385 000
Autres engagements donnés	20 385 000
Total	20 385 000
Dont concernant :	
Les dirigeants	
Les filiales	
Les participations	
Les autres entreprises liées	
Engagements assortis de suretés réelles	

AUTRES INFORMATIONS

Engagements reçus

	Montant en EURO
Plafonds des découverts autorisés	
Avals et cautions	
<i>Convention d'emprunt accordée par Financière Apsys au taux de 5,2%</i>	50 000 000
Autres engagements reçus	50 000 000
Total	50 000 000
Dont concernant :	
Les dirigeants	
Les filiales	
Les participations	
Les autres entreprises liées	
Engagements assortis de suretés réelles	